

MAISON METZLER Boutique Canoie rappelle semi-conserves de Foie Gras Canard - Foie Gras Canoie - Foie Gras D Oie -produits à base de volailles



- Noms des modèles ou références concernés : semi- conserves de foie gras d'oie-foie gras de canard-foie gras Canoie-muscatine- muscatine truffée- tartine de marcel-torchon de foie gras de canard-d oie -Canoie-foie gras truffé - foie gras Grand cru- muscatine Esprit d oie
- Marque : **Maison Metzler**
- Lot Tous les lots dont les DDM et DLC sont comprises entre le 01/02/2024 et le 17/08/2025
- Conditionnements : pots en verre 70g -100g- 130 g -180g -250 g-300g- 400g-450 g
- Date début/fin de commercialisation : du 01/02/2024 au 25/02/2025
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Boutique Canoie et vente en ligne <https://foiegras-canoie.com>**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **défauts fabrication**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 25 février 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0389492476**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre